



Ecole élémentaire René Cassin – 720 rue des écoles -
73230 St-Alban-Leysse - tél: 04-79-33-46-57
ce.0731395v@ac-grenoble.fr

Procès-verbal du deuxième conseil d'école du vendredi 23 mars 2018

PRÉSENTS :

Equipe enseignante : Mmes Jauliac, Guers, Bernès, Pernet, Jolivet, Casset, Billard, Millet, André, Valois et Plaçais, MM. Mariat et Zumstein

DDEN : aucun(e)

Municipalité : M. Dyen, maire ; Mme Pinorini, maire-adjointe aux affaires scolaires ; Mme Blambert, maire-adjointe aux liens intergénérationnels ; M. Raymond, responsable des services techniques et périscolaire

Parents d'élèves délégués : Mmes Poncet, Bon, Bernard-Raymond, Fondriest, Boisnard, Haquet, Lupo, Martin, Garnier et Bodnar

Excusées : Mmes Brusselle, Varcin, Chéry (IEN)

DÉROULEMENT :

Après la désignation des secrétaires de séance, Mmes André et Lupo

1) Point sur les effectifs

Depuis le début de l'année, les effectifs ont été très fluctuants, avec quelques départs et beaucoup d'arrivées. Nous sommes aujourd'hui à 249 élèves, contre 243 en novembre.

CP : 24 élèves	CP-CE2 : 11 CP et 15 CE2 (+1)	CE1a : 26 (+1)	CE1b : 26 (+1)
CE2 : 27	CE2-CM1 : 5 CE2 (+1) et 22 ou 23 CM1 (une élève deux après-midis) (+1)		
CM1-CM2 : 23 CM1 (+2) et 4 CM2	CM2a : 27 (+1)	CM2b : 28	Ulis : 10 (-1)

Le maire, interrogé, répond que le nombre de logements n'est pas lié à la population : les séparations et le vieillissement multiplient le nombre de logements utilisés, mais ne créent pas obligatoirement un apport d'élèves.

2) Calendrier de l'année

Deux mercredis remplacent le vendredi 10 mai : le 4 avril et le 2 mai.

Le 4 avril remplacera le vendredi après-midi, donc les horaires seront : 8h30-11h30 et 13h30-15h45.

Le 2 mai remplacera le vendredi matin, donc les horaires seront : 8h30-11h30 et 13h30-16h30.

Il y aura de la cantine et la garderie. La municipalité fait remarquer que cet arrangement de l'Education nationale crée des heures supplémentaires à payer.

3) Journée scolaire (rythmes) 2018-2019

Les résultats du sondage en élémentaire sont :

Sur 202 familles à cette époque, 165 ont répondu :

*105 (63%) ont répondu favorablement à une semaine à 4 jours de 8h30 à 11h45 et 13h45 à 16h30

*60 à une semaine à 4 jours et demi, dont

11 pour l'option 1 (L, M, J, V de 8h30 à 11h45 et 13h30 à 16h + 2 S sur 3 de 8h30 à 11h30)

5 pour l'option 2 ((L, M, J, V de 8h30 à 11h45 et 13h45 à 15h45 + S de 8h30 à 11h30)

44 pour l'option 3 (L, M, J, V de 8h30 à 11h45 et 13h45 à 15h45 + M de 8h30 à 11h30)

Pour info, les résultats du sondage en maternelle sont :

Sur 134 retours, 125 ont été retenus (certains étant déclarés nuls) :

*89 (71%) ont répondu favorablement à une semaine à 4 jours de 8h30 à 11h45 et 13h45 à 16h30

*36 à une semaine à 4 jours et demi

La municipalité fait connaître son avis favorable à un retour à la semaine de 4 jours. Tout est déjà calé, puisque les personnels devaient déjà être prévus.

Au vote, sur 27 présents, 3 personnes s'abstiennent, les autres votent pour la semaine de 4 jours.

NB : L'école maternelle testera ces horaires l'an prochain (elle préférerait de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30), et fera le bilan en juillet 2019.

La municipalité indique qu'il y aura une garderie de 11h45 à 12h30 et de 13h à 13h35.

Le premier service en élémentaire mangera à 11h45, le second service (les plus grands) à 12h45.

4) Locaux, travaux

Intervention de l'école :

*Question de M. Mariat sur l'état de l'informatique dans l'école.

La fibre arrive au bâtiment de l'école mais la société BSO n'a pas encore réussi à brancher l'école dessus.

L'Académie avait ses propres techniciens et installé un Slis (système pour créer un réseau interne à l'école) que plus personne ne sait gérer et qui complique les nouvelles installations.

Si on enlève le Slis, il est important de garder la fonction de passerelle internet avec filtrage (pour que les élèves ne puissent pas atteindre des pages internet peu recommandables) : il faudrait une étude spécifique pour l'informatique sur notre école.

*A noter qu'une classe mobile avec tablettes doit être livrée à l'école maternelle, et que l'école élémentaire pourra l'utiliser.

*Merci pour l'installation de 2 vidéoprojecteurs interactifs.

A la remarque sur l'obsolescence d'un des deux ordinateurs, la municipalité répond qu'un ordinateur de remplacement arrive.

*Merci pour la commande d'une table spécifique pour un enfant de l'Ulis.

Intervention des parents

*Pour les travaux du projet Centre-bourg, un plan devait être installé dans le hall de l'école pour informer les parents : il n'y est pas.

Le maire indique qu'un plan concernant les travaux et le changement de parking devait être distribué à chaque enfant, ce qui n'a pas encore été fait.

*Au sujet de la future dimension de la cour de récréation, M. Dyen déploie un plan montrant l'emprise du projet sur la cour.

Il rappelle que le projet, donc ce plan, a fait l'objet de nombreuses concertations depuis 6 ans : 40 réunions publiques avec les enseignants d'alors, les parents, tous les citoyens et les services municipaux.

Des jardins partagés, qui seront installés à la place de la pelouse de la cour actuelle, seront placés entre la cour et l'allée publique, qui fera 15m de large. Ils seront à partager entre l'école, des associations et des habitants des futurs bâtiments. Cela permettra un échange intergénérationnel puisqu'une partie des habitants seront des personnes âgées. La maison de l'enfance sera déplacée, ce qui donnera de l'espace à la cour du côté de l'aile des petits. Mais c'est la 2^e tranche de travaux, qui devrait commencer 1an après la 1^{ère}. La cour sera donc réduite pendant 1 an

Il n'y aura pas d'arbres, donc pas d'ombre, dans la cour au début, mais cet état sera évolutif : on pourra penser à en remettre.

Pour les séances d'EPS, il y aura la cour et le parc de la Plaine qui sera réaménagé. M. Mariat demande s'il y aura un local pour le matériel de sport : la municipalité répond que c'est possible.

Il y a encore le carré d'herbe près de la maison d'enfance.

*Il y a eu un temps d'adaptation pour les nouvelles places handicapées, pour la classe Ulis, mais cela a été résolu avec M. Raymond. Les familles et les taxis avaient été prévenus une semaine avant le début des travaux sur le parking.

*Il y a toujours un problème de dépose-minute par certains parents devant l'école. On constate que le parking provisoire du côté de la place des Tournelles a augmenté les passages de voitures sur le trottoir.

Un grand parking a été créé du côté du nouveau portail pour les TAP : il n'est pas beaucoup utilisé.

Un mot devra être passé aux familles pour rappeler ces informations.

Faudrait-il prévoir une entrée de l'école du côté de ce parking ?

*En temps de sorties scolaires, on a souvent vu des parents se garer à la place des cars, le long de l'école.

Le maire rappelle que le policier municipal peut verbaliser. Le problème est que certains conducteurs ne sont plus dans leurs voitures mal stationnées.

M. Dyen évoque un arrêté de circulation avec panneaux.

5) Sécurité dans l'école

*Deux conseillers techniques du Recteur, référents pour la sécurité, ont visité l'école et donné des recommandations pour aider à la rédaction du PPMS.

Le maire répond que toutes les recommandations ne peuvent pas être suivies.

*Après relecture du PPMS, M. Raymond fait remarquer que la corne de brume ne peut servir qu'en cas d'intrusion, pas aussi pour le confinement (il fait remarquer qu'il y a moins de danger à parcourir les couloirs pour prévenir partout dans l'école).

Devant le problème que cette corne n'est pas entendue du rez-de-chaussée à l'étage de l'aile des grands, et d'une aile à l'autre, le maire rappelle qu'un système plus efficace avait été étudié, mais il avait été évalué à 20 000€. Une nouvelle proposition sera étudiée.

M. Dyen rappelle que selon la prévention contre l'incendie ou selon la prévention des risques majeurs, il y a des contradictions (bloquer une porte de salle ou pas...).

Le nouveau PPMS est validé.

6) Projets sportifs et culturels passés ou en cours (entre les deux premiers conseils d'école)

	CP	CP-CE2	CE1a	CE1b	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2a	CM2b	Ulis
Cisalb		X			X					
Chambéry métropole	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Galerie Eurêka					X					
Ecole et cinéma	X		X							X
raquettes	X	X	X	X	X					
ski de fond						X	X	X	X	
théâtre						X	X			
I feed good (avec l'Inde)								X	X	
Littérature avec les 6e									X	X

Projets sportifs et culturels à venir (jusqu'au mois de juillet)

	CP	CP-CE2	CE1a	CE1b	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2a	CM2b	Ulis
<u>Frapna</u> (marais, lac du Bourget)	X	X	X	X	X					
<u>Expo Cie Méduse</u>			X							
Grande lessive + Parcours du coeur			X							
musique	X	?		?	X					
natation	X	X			X	X(CE2)				
Ecole et cinéma	X		X							X
théâtre						X	X			
I feed good (avec l'Inde)								X	X	
Classe de découvertes			X							
Galerie Eurêka			X							
Randonnée	X									X
Chemins de la Mémoire							X	X	X	
Rando à vélo								X	X	
Visite du collègue								X	X	
Prévention / infirmière								X	X	
Initiation italien								X	X	

*L'intervenante en musique est en arrêt maladie, mais peut-être va-t-elle revenir en mi-temps thérapeutique. On ne sait pas si toutes les classes récupéreront les séances prévues.

*Mme Haquet demande s'il y aura aussi une initiation à l'allemand : aucune information n'a été donnée à ce propos.

*Merci aux parents pour les accompagnements, avec ou sans agrément.
Merci à la municipalité pour son aide financière, et à l'Alpi (1 300€).

7) Questions des parents concernant la mairie, réponses des élus et du personnel périscolaire

*Fonctionnement de la cantine.

Vitesse des repas : M. Raymond signale que c'est la même que les autres années.

Autorisation de parler : droit de chuchoter

En garderie du midi : la salle intérieure est proposée par tous les temps, mais il y a toujours aussi l'extérieur pour les enfants qui aiment sortir.

*Punitions données à la cantine : par exemple, séparer les gêneurs d'une table à l'autre, priver de ballon.

3 avertissements aboutissent à 1 carton jaune.

3 cartons jaunes aboutissent à 1 carton rouge.

1 carton rouge aboutit à un entretien, avec l'enfant et les parents à la mairie. Cela peut aller à l'exclusion, qui peut être définitive pour tout le périscolaire.

Des parents demandent à être informés sur les motifs des punitions (certains enfants trouvent la punition injuste).

Un mail annonce le courrier postal.

Une bagarre violente, un geste déplacé, peuvent entraîner un carton jaune sans avertissement.

M. Raymond déclare que c'est rare de voir les mêmes enfants recevoir des cartons.

*Sorties des TAP : les parents doivent venir chercher l'enfant ; la sortie a été déplacée à cause de la circulation qui se fait maintenant le long de l'école.

*Lieu du courseton d'octobre 2018 : normalement, c'est le tour de St-Alban-Leyse, mais il n'y aura plus le stade près de l'école. Soit on demande sa délocalisation, soit il faut aller sur le terrain derrière l'école maternelle, soit aux Barillettes.

*Bilan de l'opération sapins de l'Alpi : cette année, le bénéfice a été doublé, grâce à la vente de gâteaux et à l'animation chantée, qu'elle déclare une très bonne idée.

Merci aux parents qui ont fait les gâteaux (l'article du Dauphiné libéré annonçait qu'ils n'étaient que ceux de l'Alpi).

*La réponse au courrier de l'Alpi sur le manque de psychologue scolaire ne lui convient pas : un nouveau courrier est envisagé.

Mme Millet explique que, tant que ses congés de maladie sont courts, Mme André ne peut pas être remplacée.

Mme Jolivet fait remarquer que pour les bilans obligatoires, pour des dossiers d'orientation ou demandes à la MDPH, des psychologues d'autres secteurs sont venues.

*Problème du manque de remplaçants : le secrétaire d'inspection doit attendre les demandes éventuelles des petites écoles (qui ne peuvent pas répartir les élèves) avant de nous en envoyer. Il est souvent en sous-effectif par rapport aux absences à pallier.

*Cette année, la dernière Fiestap sera une possibilité de transition entre la fête de fin des TAP et une fête des écoles éventuelle : participation d'intervenants de certains TAP, exposition de productions des élèves des écoles (en même temps, Biennale de la maternelle), stands organisés par les parents d'élèves.

Après l'intervention de M. Mariat sur cette annonce de transition et à la question de Mme Lupo pour une pérennisation de la nouvelle formule de fête, Mme Bernès répond que la question sera reposée entre enseignants.

La séance a été levée à 20h25. Le prochain conseil d'école aura lieu le 22 juin à 18h30.

La présidente



Les secrétaires de séance

